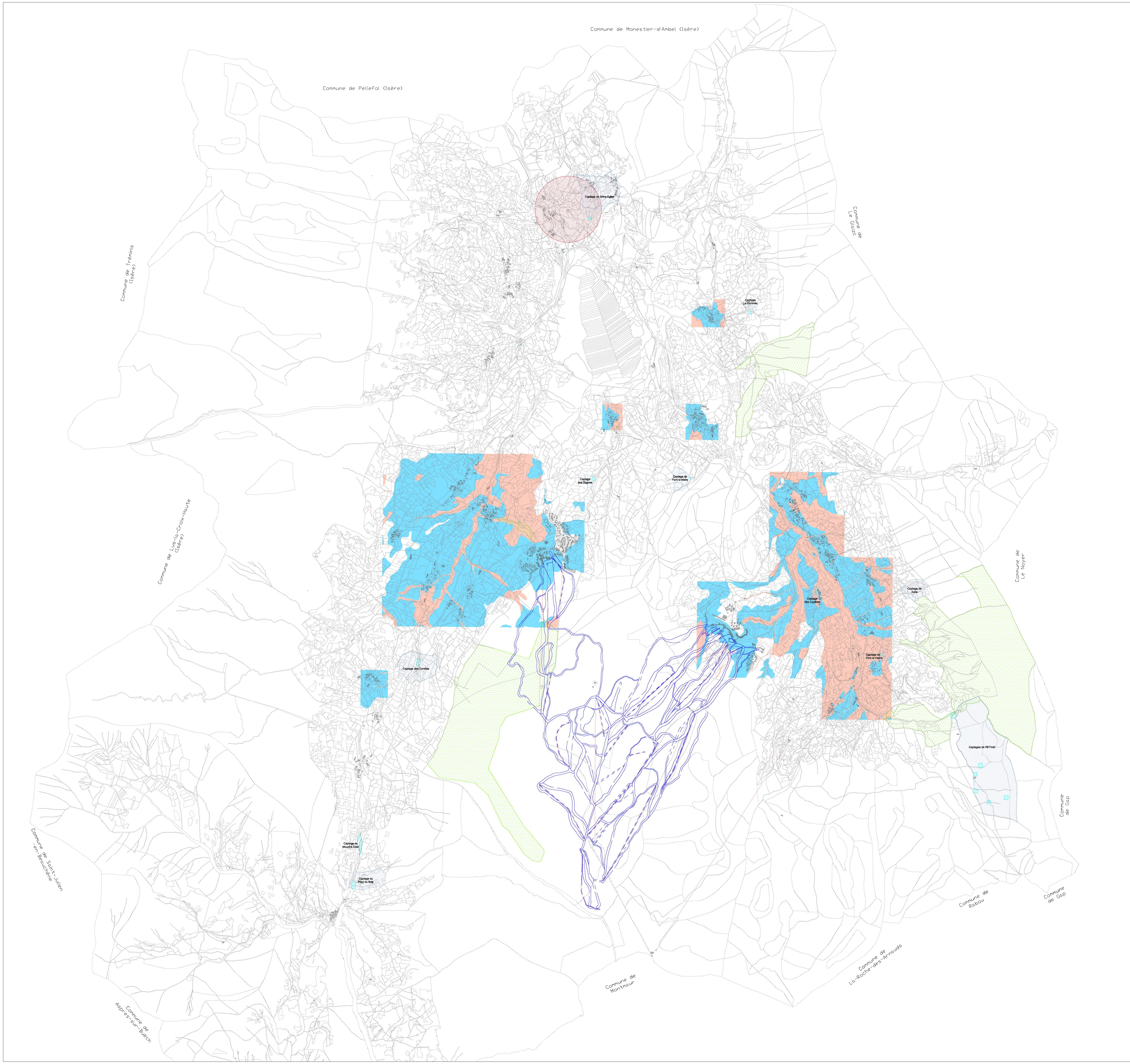

Catégorie de servitude	Servitude	Acte	Gestionnaire
AC1 Protection des monuments historiques	Monument historique classé Chapelle des Gicons, dite "Mère-Eglise"	Arrêté du 14/03/1927	Service Territorial de l'Architecture et du Patrimoine des Hautes-Alpes Cité administrative Desmichels BP 1607 05016 GAP Cedex
AS1 Protection des eaux potables	Périmètres de protection Captage des Combes Gestion : commune du Dévoluy	Arrêté préfectoral n°1512 du 30/06/1999 Arrêté préfectoral n°2034 du 30/07/1999 Arrêté préfectoral n°2483 du 28/09/1999	Agende Régional de Santé PACA Déléguation territoriale des Hautes-Alpes Parc Agroforest 5, rue des Silos BP 157 05004 GAP Cedex
	Périmètres de protection Captage de Rif Froid Gestion : commune du Dévoluy	Arrêté préfectoral du 21/11/1977	
	Périmètre de protection Captage de Mouche Chat Gestion : commune du Dévoluy	Arrêté préfectoral du 21/09/1976	
A8 Protection des bois et forêts	Restauration des Terrains de Montagne Forêts domaniales du Dévoluy	Décret du 07/08/1910	Direction Départementale des Territoires des Hautes-Alpes 3 place du Champsaur BP 98 05007 GAP Cedex
	Restauration des Terrains de Montagne Aurouze (Agnières-en-Dévoluy)	Décret du 07/08/1910	
	Restauration des Terrains de Montagne Boisement du torrent de la Couine		
PM1 Plan de Prévention des Risques Naturels Prévisibles	PPRNP d'Agnières-en-Dévoluy	Arrêté préfectoral n°2012-23-2 du 23/01/2012	Direction Départementale des Territoires des Hautes-Alpes 3 place du Champsaur BP 98 05007 GAP Cedex
	PPRNP de Saint-Etienne-en-Dévoluy	Arrêté préfectoral n°2011-215-5 du 03/08/2011	

AC1 Servitude de protection des monuments historiques

AS1 Servitude de protection des captages d'eau potable (périmètre immédiat / périmètre rapproché)

A8 Servitude de protection des bois et forêts

PM1 Plans de Prévention des Risques Naturels Prévisibles (zone bleue / zone rouge)

Piste de ski

Remontée mécanique

Périmètre de protection de captage d'eau potable sans DUP (périmètre immédiat / périmètre rapproché)

COMMUNE DU DÉVOLUY

Département des Hautes-Alpes

Mars 2017 — Echelle : 1 / 20 000e

Plan Local d'Urbanisme

5-1-1 - Plan des servitudes d'utilité publique

Commune de Le Dévoluy
Le Pré - Saint-Étienne-en-Dévoluy
05250 LE DÉVOLUY
Tel : 04 92 58 89 38
Fax : 04 92 58 81 19
e-mail : contact@mairiedevoluy.fr

SARL CAMPUS Développpement
27, route du Cendre
Centre d'affaires MAB - Entrée n°4
63800 COURNON-D'AUVERGNE
Tel : 04 44 05 27 08
e-mail : urbanisme@campus63.fr

Prescrit par D.C.M. du 13/02/2013

Arrêté par D.C.M. du 08/06/2016

Approuvé par D.C.M. du 14/03/2017

Révision, modification, mise en compatibilité